

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **8 (1872)**

Heft 8

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE.

8^m^e année.



15 AVRIL 1872

N° 8.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Encore l'hygiène (d'après M. Treichler). — Correspondance fribourgeoise.
— Chronique bibliographique. — Partie pratique. — Chronique scolaire.

Encore l'hygiène scolaire

à propos d'un opuscule de M. Treichler, docteur en médecine à Stæfa (1)

L'hygiène, une double hygiène, celle du corps et de l'esprit et du cœur, voilà l'objet de cette brochure. « Il y a longtemps, » dit M. Treichler, que les périls que notre système scolaire fait courir à la santé de la jeunesse ont été dénoncés par le docteur Beer, de Vienne. En 1813 déjà, ce philanthrope signalait les funestes conséquences de la fausse application du principe que les enfants doivent être occupés tout le jour. Ces avertissements ont été des voix dans le désert. Mais les résultats sont là pour prouver combien ces avertissements étaient fondés. Un de ces résultats, c'est l'extension extraordinaire qu'a prise la myopie dans les écoles de ville et les hautes écoles entre autres.

(1) Die Gefahren für die Gesundheit und die bessere Gemüthsbildung in den Schulen. Gull in Stæfa. — 1872. 24 pages. Prix, 15 cent.

» Encore quelques générations, et les jeunes citadins seront tous myopes. »

M. Treichler attribue la multitude croissante des vues basses à la surcharge des tâches domestiques et à la mauvaise habitude que contractent les élèves de regarder de trop près en lisant et en écrivant. « Dans la position normale, l'œil doit être » à 15 pouces du livre; or, il arrive souvent qu'il n'en est éloigné que de 3 ou 6 pouces. » De là les dispositions aux ophthalmies, aux congestions et des maux de têtes qui détruisent l'activité intellectuelle.

Les Ecoles normales et les internats où les élèves sont tenus à un travail assidu et qu'ils ne sont pas libres de quitter, produisent le plus de myopes. Les expériences répétées qui ont été faites à Breslau, à Pétersbourg et à Zurich ont donné les mêmes résultats.

« Or, comme le fait observer un célèbre naturaliste, le professeur Donders, à Utrecht, un œil myope est un œil malade » et toute myopie progressive est un danger pour l'avenir. » Un exemple entre mille :

A l'Ecole normale de Küssnacht près de Zurich, sur trente-un élèves dont se compose la seconde classe, quatorze portent des lunettes plus ou moins fortes et les portent par nécessité.

M. Treichler résume ainsi les causes de la myopie dans les Ecoles.

1. L'éloignement des bancs où les élèves sont assis, des tables à écrire.

2. Un éclairage insuffisant des salles d'études.

3. Les écritures multipliées.

4. La lecture d'ouvrages imprimés en petits caractères.

5. Le trop grand emploi du crayon ou d'une encre pâle.

6. La mauvaise habitude de tenir les livres trop près des yeux.

7. L'usage de mauvaises lunettes qu'on s'est choisies soi-même sans consulter le médecin.

M. le docteur Kohn, à Breslau, qui a soumis à ses expériences les écoles de cette grande ville de la Silésie prussienne, est arrivé à poser le fait que le nombre des élèves myopes augmente en raison du peu de largeur des rues, dans lesquelles les écoles sont bâties, de la hauteur des maisons voisines et de l'infériorité des étages; une salle bien éclairée comptait à peine 2 pour cent de myopes; une salle mal éclairée en comptait 15 pour cent.

Comme, dans les Ecoles supérieures, la myopie fait des progrès étonnants, une réforme devient nécessaire.

M. Treichler exprime le vœu que chaque professeur d'Université ou d'Académie mette un manuel ou Compendium entre les mains de ses élèves, afin que ces derniers n'aient qu'à faire les adjonctions nécessaires et non à écrire des pages entières depuis le commencement de la leçon à la fin.

Il cite une parole du grand théologien philosophe Schleiermacher :

« Je ne vois pas pourquoi le roi met en place des gens qui semblent ne pas connaître l'invention de l'imprimerie. »

Le professeur Arlt blâme surtout l'usage des éditions diamants, des dictionnaires de poche et des éditions classiques de Tauchnitz.

Dans les ouvrages de femmes, les broderies et l'enfilage des perles, surtout lorsqu'on les fait entre jour et nuit ou à la lueur d'une lumière douteuse ou vacillante, sont très nuisibles à la vue.

Dans les salles d'école, la lumière doit venir autant que possible de la gauche de l'élève. Les salles situées à l'ouest et au sud sont les plus favorables. Il est utile que les croisées soient hautes. Les Américains commencent à éclairer leurs salles d'en haut, ce qui procure le jour le plus favorable. Le gris clair est la couleur la plus bienfaisante pour l'œil.

Les ardoises et les crayons dont se servent depuis longtemps les élèves des écoles populaires, fatiguent la vue, parce que les lettres grises que l'on forme ne tranchent pas assez sur le fond gris sombre de l'ardoise. L'usage doit donc en être restreint au profit de l'écriture à la plume en grands caractères de trois ou quatre lignes de hauteur.

M. Treichler parle aussi de l'air qu'on respire dans les salles d'école et fait, à cet égard, des observations analogues à celles que nous avons présentées dernièrement, d'après M. Virchow.

Nous passerons à la seconde partie de la brochure relative à la culture du cœur que M. Treichler trouve trop sacrifiée à celle de l'intelligence dans le système actuel.

L'instruction sans la bienveillance, la fraternité, l'amour des uns pour les autres, n'est rien; elle est peut-être un fléau. Le fondement de toute la sagesse est que l'homme, comme le dit Goethe dans *Faust* : « c'est que l'homme est là pour l'homme, » et Pestalozzi a consacré sa vie à cet amour, à cette charité dont

St-Paul avait si admirablement exprimé la beauté et la nécessité dans son fameux passage : « Vous parleriez comme des anges, si vous n'avez pas l'amour, vous n'êtes qu'une cymbale retentissante. »

« Le canton de Zurich, s'écrie M. Treichler, a toujours été le précurseur des grandes idées. De Stæfa partit, en 1794, le cri de la douleur et de l'indignation qu'excitait dans les cœurs généreux et enthousiasmés par les idées du 18^e siècle, une oligarchie oppressive. En 1830, des poitrines zuricoises est sorti l'appel patriotique qui convoquait les citoyens à Uster pour la révision démocratique de la Constitution. De notre canton aussi doit partir l'appel à la grande lutte de notre siècle contre les tendances matérialistes, égoïstes et sensuelles qui se produisent. Les sciences exactes, physiques et naturelles sont en progrès. Mais les individus et les peuples ne prospèrent moralement et matériellement qu'en proportion de l'amour des hommes et de Dieu qui se manifeste par des actes dans leur sein. »

M. Treichler emprunte une série de faits à l'histoire ancienne et même contemporaine et s'en sert pour combattre le préjugé assez répandu que la ruse pour réussir vaut mieux que l'honnêteté.

Du bûcher même où ont péri Jean Huss et Savonarola, ces grandes victimes de la tyrannie religieuse, s'est dégagé l'esprit qui a vaincu l'intolérance.

Nous en avons dit assez pour donner à nos lecteurs une idée de l'écrit mince par le volume, mais substantiel par le fond et attrayant par la forme dont nous a gratifiés M. Treichler, et nous clorons notre compte-rendu en répétant avec lui :

« *Welt befreyen kann die Liebe nur.* »

« La bienveillance, la charité seule (l'amour, en allemand) peut sauver le monde. »

A. DAGUET.

CORRESPONDANCE.

Des bords de la Sarine, 24 mars 1872.

Vous ne recevrez peut-être pas sans intérêt quelques nouvelles scolaires du canton de Fribourg. Permettez-moi donc de résumer en quelques lignes les faits les plus marquants de ces derniers mois. Le temps et le courage me manquent pour vous faire un tableau complet de notre situation pédagogique.

Par où commencerai-je, si ce n'est par l'événement le plus grave? J'ai nommé le Sonderbund scolaire! Ce que le patriotisme du corps enseignant jurassien a conjuré, il y a deux ans, l'ultramontanisme l'a consommé à Fribourg. Nous avons notre alliance séparée... La réaction règne dans nos écoles. Bon gré malgré, nos instituteurs ont dû s'y soumettre. D'une main, on leur présentait l'acte d'adhésion, de l'autre on leur montrait la porte. Il n'y avait pas à hésiter.

Si vous ne pouvez pas croire à une telle pression, je vous citerai des localités, entre autres Hauteville (Gruyère), où l'instituteur a dû donner sa signature le jour où il venait de répondre affirmativement aux trois points proposés par le Comité central, concernant la révision de la Constitution fédérale.

L'esprit rétrograde est devenu, dans notre canton, une véritable contagion, qui a envahi même les villes : Fribourg, Bulle et Estavayer ont fourni leur contingent au nouveau Sonderbund. Cependant, sauf quelques rares exceptions, le corps enseignant des districts de la Broye et du Lac a résisté, jusqu'à ce jour, aux empiètements de la réaction. Espérons que nos courageux collègues de ces contrées continueront de tenir haut et ferme le drapeau du progrès!

Je ne vous parlerai pas de l'organe des Sonderbundiens; vous jugerez de sa valeur par les motifs qui en ont provoqué la création!

En attendant, les instituteurs restés fidèles à la Société romande se trouvent dans une position des plus difficiles. Il faut tout le courage qui caractérise quelques-uns d'entre eux pour conserver à notre canton l'espoir de reconquérir un jour la place qui lui est marquée dans la fédération pédagogique romande. Aussi, attendent-ils avec anxiété le grand jour du 12 mai prochain.

Un autre fait important et qui intéresse à un certain degré les hommes d'école, c'est la retraite de M. Charles, notre ancien directeur de l'Instruction publique. Je n'essaierai pas de tracer ici le tableau de l'administration de l'homme qui a, pendant longtemps, exercé une grande influence sur les destinées scolaires du canton de Fribourg.

Ce que je puis vous assurer, c'est que la nouvelle de sa retraite a été accueillie avec une parfaite indifférence par la grande majorité des instituteurs fribourgeois. Quelques-uns ne lui pardonneront jamais certains procédés qui ne trouvent leurs pareils que dans les faits et gestes du césarisme.

Notre corps enseignant sera-t-il plus heureux et nos écoles plus prospères sous son successeur? L'avenir nous l'apprendra. Cependant, je ne crois pas trop préjuger en disant que M. Henri Schaller, notre nouveau directeur de l'Instruction publique, saura montrer plus de fermeté quand il s'agira de défendre les intérêts de l'école contre les préjugés des communes, et qu'au besoin il aura même le courage de résister à toute influence qui ne serait pas

favorable à la cause de l'instruction populaire. Il ne se prêtera pas non plus, à propos de chaque nomination d'instituteur, à des menées du genre de celle qui a eu lieu lors de la dernière nomination de surveillant à l'École normale d'Hauterive. Enfin, nous le verrons à l'œuvre. La besogne ne lui fera pas défaut. Dans le champ si vaste de l'instruction publique, n'y a-t-il pas de quoi absorber tous les moments de l'ouvrier le plus actif et le plus zélé?

Si ma faible voix pouvait avoir quelque chance d'arriver jusqu'à lui, je voudrais attirer son attention sur quelques points importants de notre organisation scolaire, qui ont trait aux moyens de perfectionnement des instituteurs. Je veux parler des conférences et des cours de répétition. Les expositions scolaires et les concours de composition, s'ils doivent être conservés, me paraissent aussi dignes de son attention. J'en dirai autant des écoles secondaires, qui ne sont ni assez bien organisées, ni assez nombreuses, pour répondre aux besoins toujours croissants de nos populations rurales. Voilà quelques points sur lesquels je me permettrai de revenir dans une prochaine lettre, si vous croyez que ces questions, toutes fribourgeoises, puissent intéresser à un degré quelconque les lecteurs de l'*Educateur*.

Un membre de la Société romande.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Nous rendons compte aujourd'hui des ouvrages qu'a bien voulu nous envoyer la librairie Hachette. Il va sans dire que dans ces *comptes-rendus*, comme dans tous les autres, l'*Educateur* se réserve sa pleine liberté d'appréciation. Rien ne diminue et ne déconsidère un journal sérieux comme les révisions de camaraderie et de complaisance.

Notre Chronique bibliographique doit être un guide sûr pour l'instituteur et non une officine de prospectus et de réclames.

Puisque nous parlons des livres qu'on nous envoie, nous saisissons l'occasion de rappeler aux auteurs et aux éditeurs que ce n'est pas *un seul* exemplaire, mais *deux* exemplaires de chaque ouvrage qui donnent droit à un compte-rendu. Un exemplaire va au Comité-directeur, à Genève, un autre doit rester à Neuchâtel.

A. D.

Les trois règnes de la Nature. *Simplex lectures de l'histoire naturelle*, par E. CORTAMBERT et Richard CORTAMBERT. — Ouvrage avec 213 vignettes. Paris. Hachette, 1870. 516 pages.

Livre bien fait, instructif, offrant une image très attrayante et fidèle des trois règnes minéral, végétal, animal; image que les vignettes intercalées dans le texte contribuent beaucoup à rendre vive et saisissante pour les intelligences de la jeunesse. Les auteurs, bien connus par leurs travaux géo-

graphiques, ont trouvé moyen d'être substantiels sans tomber dans l'érudition sèche ou les infiniment petits qui sont les écueils ordinaires de ce genre d'écrits.

L'auteur de ces lignes n'est pas naturaliste. Aussi avouera-t-il sans honte qu'il a appris bien des choses dans le livre de MM. Cortambert, entre autres que la *chimère*, qu'il prenait pour un être parfaitement imaginaire et mythologique, est un être très réel, un poisson redoutable, même aux harengs qu'elle poursuit et tyrannise au milieu des mers glacées où elle se plaît.

Petit Atlas élémentaire de géographie moderne composé de 22 cartes avec un texte explicatif en regard, par E. CORTAMBERT. — Paris. Librairie Hachette. 1 fr. 10 cent.

Cet atlas a le mérite d'être très portatif, très agréable à l'œil, clair, par conséquent, et approprié à l'étude élémentaire. Les montagnes et les cours d'eau sont aussi mieux dessinés qu'on ne le fait ordinairement dans les atlas français de ce genre. La clarté, il est vrai, est obtenue un peu aux dépens de la nomenclature géographique. Plusieurs cartes, celle des États-Unis, n'offrent que quelques noms principaux. Mais les cartes allemandes pèchent par le défaut contraire et sont noires de noms entassés les uns sur les autres. La France est traitée avec une prédilection marquée dans ce recueil et prend sept cartes sur vingt-deux. La Suisse, en revanche, y est noyée dans l'Europe centrale. Mais les cartes spéciales ne manquant point chez nous, il peut être salutaire pour nos jeunes gens de prendre là une leçon d'humilité, de se convaincre que nous n'occupons sur la carte de l'Europe qu'une place peu étendue et qu'il faut chercher à suppléer par la valeur intrinsèque au nombre des lieues carrées et au chiffre de la population.

Le bas prix de l'atlas de M. Cortambert achève d'en faire un livre populaire à la portée des familles et d'un grand nombre d'élèves.

Manuel de Gymnastique, à l'usage des Ecoles primaires, des Ecoles normales primaires, etc., par VERGNES, ex-capitaine-instructeur des sapeurs-pompiers de Paris. — Paris. Hachette. 218 pages, avec 170 figures dans le texte et 4 planches de machines gymnastiques. 1872.

Les professeurs de gymnastique qui ont examiné cet ouvrage ne le trouvent pas à la hauteur des manuels que nous avons en Suisse. L'auteur est un militaire, et cela se voit au goût pour les commandements et à sa prédilection pour les théories de ce genre. On n'y trouve pas assez d'exercices libres, combinés suivant les progrès qu'a faits cette partie en Allemagne et chez nous. On y blâme encore la multiplicité des engins et d'engins coûteux qui ne peuvent, par conséquent, être mis en usage que dans les localités populaires et riches.

Tout cela ne veut pas dire que l'ouvrage de M. Vergnes ne puisse pas rendre de bons services. Les exercices qui sont décrits dans ce manuel sont tous salutaires et propres à développer les forces et les facultés de l'homme.

Les vignettes sont parlantes et sont déjà, pour ainsi dire, une excellente leçon de développement musculaire.

Le premier livre des petits enfants ou exercices de lectures et leçons de morale, à l'usage des Ecoles primaires, par M. DELAPALME, auteur du premier livre de l'adolescence. — Paris. Hachette. 128 pages. Prix, 50 c.

Nous avons déjà remarqué les premières lectures élémentaires de M. Delapalme à l'Exposition universelle de Paris (1). Cet honorable magistrat, conseiller à la Cour de cassation, qui pense avec raison que travailler pour l'enfance, c'est s'honorer et non déroger, nous donne, dès la préface de son petit livre, un spécimen de son talent pour simplifier les idées et les rendre accessibles aux jeunes élèves auxquels il les destine. Voici cette préface :

- L'histoire nous raconte qu'un grand roi se mettait à quatre pattes pour
- amuser ses enfants.
- Je ne suis pas un grand roi. Mais si quelqu'un venait à penser que je
- suis descendu trop bas, je lui dirais : Monsieur l'ambassadeur, avez-vous
- des enfants ?

La Femme, par MICHELET. 6^e édition. — Hachette. 1872. 408 pages in-8°

M. Jules Michelet, si profond et brillant historien à ses débuts, si paradoxal et si fantaisiste dans les derniers, est resté cependant un grand esprit et un grand cœur. Quand il s'égare, c'est par amour de l'humanité. C'est pourquoi dans ses égarements même, l'homme est encore souvent admirable, alors qu'on ne peut plus suivre le penseur, le philosophe, l'utopiste. Le livre que nous annonçons aujourd'hui ne touche qu'indirectement à la pédagogie (sauf les chapitres intitulés : Les enfants — Le jeu — L'enfant enseigne la mère. Combien l'enfant est fragile et sacré). Mais que de faits observés, que de leçons pour l'instituteur et l'institutrice. La tendresse de M. Michelet pour la femme le rend d'une indulgence excessive pour toutes ses fautes ; mais elle ne trouve qu'un trop grand correctif dans la sévérité avec laquelle la plupart des hommes jugent le sexe, sévérité qui va parfois jusqu'à la grossièreté, à la trivialité. Rien ne blesse plus un esprit noble et délicat que la manière dont des hommes qui se croient cultivés parlent de la femme même dans des réunions publiques. Nous vivons vraiment dans un monde de contrastes et d'extrêmes, entre les femmes mal jugées et les émancipées ou émancipatrices qui aspirent aux droits politiques sans songer que ces droits les diminueraient au lieu de les élever, parce qu'on s'amoindrit toujours en sortant

(1) Voir les Rapports sur l'Exposition universelle de Paris en 1867. — Lausanne. Borgeaud. 1868.

de sa sphère et de sa nature. Ce rôle de la femme, M. Michelet l'a très éloquemment démontré, est de représenter dans la famille et la société la bienveillance, le dévouement, l'*amour*, dans le sens universel et sublime de ce mot. Or, c'est le contraire que fait et ferait la femme politique qu'il ne faut pas confondre avec la femme patriotique.

On prétend que le fameux astronome Lalande disait en parlant de Dieu : *Je puis me passer de cette hypothèse, ou bien encore, je ne l'ai pas trouvé dans l'espace.*

M. Michelet, lui, n'est pas matérialiste et s'écrie à plusieurs reprises : « Je ne puis me passer de Dieu, » et voit avec douleur la croyance dans le Créateur s'affaiblir dans le monde actuel.

« L'éclipse momentanée de la haute Idée centrale assombrit ce merveilleux monde moderne des sciences et des découvertes. Tout est progrès, tout est force et tout manque de grandeur. Les caractères en sont atteints, ébranlés. Les conceptions faiblissent, isolées, dispersées ; il y a certes poésie, mais l'ensemble, l'harmonie, le poème, où sont-ils ? Je ne les vois pas. Je ne puis me passer de Dieu. »

Pourquoi M. Michelet qui voit si bien et admire avec tant d'enthousiasme ce que l'antiquité grecque ou romaine renferme de grandiose et d'admirable n'a-t-il plus le même sentiment et la même admiration quand il s'agit des religions révélées et du christianisme ?

L'abus doit-il tuer l'usage ?

Si le paganisme a produit les Socrate, les Platon, les Aristide, les Fabricius, les Cincinnatus, n'est-ce pas le christianisme qui a inspiré les Nicolas de Flüe, les Conrad Scheuber, les La Casaz, les Casalansio, les Vincent de Paul, les abbés de L'Épée, Siccard, Assaroti de Gênes, le pasteur Oberlin, et tant d'autres de ces ANGES DU BIEN dont un éloquent professeur milanais, Giovanni de Castro, a fait revivre les touchantes et splendides images dans un ouvrage couronné par la Société pédagogique italienne en 1870.

Abécédaire abrégatif ou nouvelle statilégie, par un ancien professeur de l'Université de France. — Paris, chez les principaux libraires. 5 fr.

L'auteur de cette Méthode prétend apprendre à lire aux enfants en quinze jours. Nous serions curieux d'assister à une expérience de ce genre. Aussi M. R. est-il naturellement l'ennemi de l'ancienne méthode qui y met plus de temps. La Méthode se vend aussi en tableaux pour Ecoles. Il vaudrait la peine de comparer ces tableaux expéditifs avec les autres, le système si gradué, par exemple, du P. Girard ou les tableaux abrégés du chanoine Perroulaz et des autres abrégiateurs.

A. D.

Chants pour la jeunesse. *Musique chiffrée* par C. HOFFMANN.

2^e édition corrigée.

Comme nous avons déjà rendu compte de cette publication l'année dernière, nous nous bornerons aujourd'hui à signaler les quelques changements que l'auteur a apportés dans cette seconde édition.

Le recueil se termine maintenant par le *Ranz des vaches*, l'*Helvétique*, le *Chœur des forgerons* et d'autres chants non moins populaires, notamment le fameux *Cé qu'è lainé*. Nous avons retrouvé avec plaisir ces différents morceaux qu'on ne saurait chez nous entendre ou répéter sans émotion. D'ailleurs, l'exécution n'en est pas très difficile, et comme la plupart sont à trois voix, cela permettra d'utiliser toutes les ressources vocales d'une classe un peu nombreuse. Nous ferons ici toutefois une petite remarque : c'est que les chœurs patriotiques semblent tenir dans le recueil une trop large place. Il est bien, sans doute, de développer chez les enfants l'amour du pays natal, mais il importe aussi de leur faire aimer la nature et l'humanité, et lorsque le poète et le musicien ont traduit ces sentiments dans une œuvre commune, il faut s'en pénétrer et chanter avec eux. Dès lors, pourquoi l'auteur a-t-il retranché de sa polyodie le *Chant de paix* :

Dans la plaine un doux murmure
S'éveille au vent du matin.

et cet autre, cette suave mélodie de Kreutzer, le *Chant du soir*? Ces chants ont un parfum de poésie qui dispose l'âme aux douces impressions. D'un autre côté, et à cause de cela, ils offrent l'avantage de modérer ou de réprimer cette tendance aux *forte*, que l'on observe chez la plupart des élèves.

Cela dit, nous estimons que M. Hoffmann a fait une chose utile en rééditant ses *Chants de la jeunesse*, et nous encourageons toujours vivement les instituteurs à se les procurer au plus tôt.

J. P.

Partie pratique.

RAPPORTS DE LA SUISSE AVEC NAPOLÉON I^{er}

Dans le n^o 2 de cette année, nous posions comme question historique : Quels ont été les rapports de la dynastie napoléonienne avec la Suisse et les résultats politiques de ces relations ?

Nous en traitons ici la première partie, d'après le grand ouvrage de M. Al. Daquet, qui est en mains de tous les instituteurs.

Les rapports de la Suisse avec Napoléon Bonaparte furent plutôt amicaux. Certes on ne peut nier qu'il n'ait eu des ménagements. La terre des premiers-nés de la liberté lui imposait-elle, son intérêt lui commandait-il cette attitude? Toujours est-il qu'il garda beaucoup de mesure.

Un pays qui possède, comme la Suisse à cette époque, une véritable armée d'hommes célèbres dans tous les genres, d'hommes pleins d'enthousiasme pour le bien public, désirant ardemment régénérer leurs concitoyens, — ce pays-là est en possession d'une force morale avec laquelle on doit compter et qui ne dut pas échapper à Napoléon.

C'est de 1797 que datent les premiers rapports des Suisses avec Napoléon Bonaparte. Les Grisons demandent sa médiation à propos de la Valteline qui désirait son annexion à la République cisalpine. « Gardez la Valteline, écrit alors le jeune général aux Grisons, mais faites-en un Etat libre. » En novembre, la même année, les Vaudois accueillent le général Bonaparte avec des cris de joie; sur toutes les lèvres, dans tous les cœurs, sont les paroles qu'il prononça en réunissant la Valteline à la République cisalpine : « Un peuple ne peut-être sujet d'un autre peuple sans violer les principes du droit public et naturel. »

En 1798, l'arrivée des Français mit fin à l'ancienne organisation fédérale et, pendant plusieurs années, ce fut une lutte acharnée entre les fédéralistes, partisans de l'ancien ordre de choses, et les unitaires, gagnés aux idées nouvelles.

En 1800, un projet de constitution est présenté à Napoléon devenu premier consul. Ce projet fut trouvé par lui rédigé trop dans le sens unitaire; il lui en substitua un autre connu dans notre droit public sous le nom du *projet de la Malmaison*. Ce projet ayant l'unité pour base, mais se rapprochant du fédéralisme par l'organisation en cantons, fut adopté le 1^{er} mai 1801. En 1802, Aloys Reding, nommé premier landammann de la Suisse, est renversé par un mouvement qui fut encouragé sous main par le premier consul lui-même. Reding s'en était fait un ennemi par son refus persévérant de livrer le Valais à la France. De nouvelles insurrections eurent lieu. L'envoyé suisse à Paris essaya d'obtenir l'intervention du premier consul ou le rappel des régiments suisses au service de la France. Napoléon refusa. Il voulait laisser les Suisses s'entr'égorguer et les obliger à se jeter dans ses bras.

Cependant, Napoléon les prévint et, se posant en médiateur de la Suisse, il convoqua, pour le 10 décembre 1802, des notables de toutes les parties de la Suisse. Cette assemblée, connue sous le nom de Consulat helvétique, tint ses séances à Paris au Palais des Tuileries. Elle était composée d'un nombre égal de députés des deux partis. Bonaparte y déploya dans la discussion la grande connaissance qu'il avait des affaires, des besoins et des aspirations de chaque canton, et, dans la dernière séance il discuta pendant sept heures sur les intérêts de la Suisse. Le choix qu'il fit de Louis d'Affry comme landammann prouve la sûreté de son jugement.

L'époque de l'Acte de médiation (4 juillet 1803) est une époque de tranquillité et même de progrès pour la Suisse, malgré l'état de dépendance

dans laquelle elle se trouvait vis-à-vis de la France. Si Bonaparte a voulu la tranquillité de notre pays, il l'a voulue dans les limites de son intérêt et de celui de la France dont la Suisse devait être la très humble alliée et auxiliaire. Ainsi le voit-on s'opposer à la création d'une école militaire, d'un état-major et d'un fonds de guerre pour toute la Confédération. Il craignait qu'en se renforçant ainsi chez elle, la Suisse ne devint moins dépendante de sa volonté. L'alarme causée, en Suisse, par la réunion à l'empire français des républiques italienne et hollandaise montre que la confiance en ce grand faiseur et défaiseur de républiques et de royaumes n'était pas complète. Mais le moment pour nous n'était pas venu; il ne vint même jamais, et Napoléon prit encore le soin de rassurer les esprits; il se montra un moment disposé à restituer la vallée des Dappes.

En 1805, la Diète nomma Watteville au commandement des troupes qui devaient garder la frontière. L'empereur avait désigné d'Affry pour le commandement des troupes suisses; aussi reçut-il avec colère l'envoyé suisse et lui refusa la garantie de neutralité du sol helvétique; cette garantie, l'archiduc Jean d'Autriche ne la donnait que si la France faisait de même.

Une autre affaire mécontenta l'empereur : ce fut celle des négociants de Bâle qui firent de Neuchâtel, alors principauté française, leur grand entrepôt de marchandises coloniales. Pour le calmer, on dut incarcérer les négociants, et la Diète rendit un décret qui prohibait l'entrée en Suisse des marchandises anglaises, au grand détriment du commerce indigène.

Malgré le crédit de la cour de Rome auprès de lui, Napoléon se prononça pour le maintien de la sécularisation des biens de l'abbaye de St-Gall.

En 1809, l'autorité fédérale déploya un grand zèle et dépensa de fortes sommes pour le maintien de la neutralité à l'approche d'une armée autrichienne. Un monastère des Grisons, où l'on trouva de la poudre à l'adresse des impériaux, fut occupé militairement par la Confédération. Napoléon se montra satisfait de cette attitude belliqueuse et dit à l'envoyé suisse Reinhard, à Ratisbonne : « Si je suis vainqueur, je joins le Tyrol à la Suisse. »

Malgré ces promesses, la tranquillité n'était jamais complète. On avait eu vent d'une idée de Napoléon, celle de joindre la Suisse à l'empire germanique. L'inquiétude ne se calma qu'à la nouvelle que l'indépendance et la neutralité de la Suisse étaient reconnues au traité de Vienne par l'empereur des Français, le *médiateur de la Suisse*, ainsi se nommait-il dans cet acte.

Cependant « bien fol qui s'y fie. » En 1810, le Valais est réuni à la France, malgré les courageuses protestations de Stapfer; le même sort était réservé au Tessin. Puis vinrent les mesures despotiques qui frappèrent le commerce. Napoléon réclama comme sa propriété toutes les denrées coloniales.

La liberté de la presse et celle de la tribune devinrent un leurre : à la plus petite allusion, le journal était supprimé ou le magistrat destitué.

Mais ces mesures excessives eurent pour résultat de réveiller l'esprit national.

On peut courber un arc, et, par un dur effort,
Faire crier le bois solide ;
Mais quand il se redresse, il peut donner la mort.

Si, en 1808, à la Diète de Lucerne, l'avoyer Rutimann et Jean de Montecherchèrent dans leurs discours à embellir la servitude présente, en 1811, à la Diète de Soleure, l'indignation qui remplissait tous les cœurs se fit jour. « Sachons repousser la force par la force, » s'écria Sidler de Zoug. — « La Suisse, dit encore Aloïs Reding, ne sacrifieront pas pour sauver la vie ce qui est le prix de la vie : l'honneur et l'indépendance de la nation. » Ces paroles et l'attitude de la Diète allumèrent la colère de Napoléon. « On me jette le gant, dit-il aux députés Suisses qui étaient accourus le féliciter sur la naissance de son fils. J'enverrai 50,000 hommes, et un beau jour, à minuit, je signe la réunion de votre pays à la France. »

Puis vint 1812. La Suisse perdit 6000 hommes qui se couvrirent de gloire dans cette malheureuse campagne de Russie, dont la triste issue fit chanceler la puissance du colosse en Europe. — Des revers successifs amenèrent sa chute définitive et l'empêchèrent de donner suite à ses projets d'annexion.

En résumé, nous devons plus aux circonstances qu'aux bonnes dispositions de l'empereur Napoléon à notre égard, d'avoir échappé à son désir d'englobement général; son intérêt et celui de la France le guidèrent plutôt que la justice et le droit.

Cet intérêt lui commandait de se ménager cette forteresse naturelle contre l'Autriche et la Russie, mais une fois maître de ces pays comme il l'espérait, n'aurait-il pas fait du nôtre le centre d'un de ces royaumes-bénéfices dont il dotait ses généraux et ses parents? Il est permis de le croire.

(A suivre.)

M. PELLETIER.

Solution du problème d'arithmétique contenu dans le n° 5.

Si nous représentons la première somme par 100, la deuxième étant les $\frac{3}{5}$ de la première = 60. Les intérêts de la première, au $4\frac{1}{2}\%$, pendant 3 ans, se monteront à fr. 13,50, et ceux de la deuxième, au 5% pendant 2 ans 3 mois, à fr. 6,75.

Nous aurons ainsi la première somme = 72,100 fr. : $100 + 60 + 13,50 + 6,75 = 400 \times 100 = 40,000$ fr., dont les $\frac{3}{5}$, soit 24,000 fr. forment la deuxième.

J. D.

Nous avons reçu des solutions justes des écoles d'Orny (garçons), Soral (filles) et d'un élève de première classe secondaire de Nidau.

Solution du problème de géométrie du n° 6.

Faisons $A = mn$ (ce qui est toujours possible). Menons la droite de , de telle façon que les deux segments da et ae soient entre eux comme $n : m$. Sur ae comme diamètre décrivons la demi-circonférence dbe . Elevons la perpendiculaire ab .

ab sera moyenne proportionnelle entre da et ae ; donc $ab^2 = mn = A$; et $ab = \sqrt{A}$.

Menons le rayon $cb = ce = \frac{m \times n}{2}$, nous avons ainsi le rectangle abc , dont l'hypoténuse est rationnelle, et le côté ac est rationnel aussi puisqu'il est égal à $\frac{m \times n}{2} - n = \frac{m - n}{2}$. abc est donc le triangle cherché.

La formule pour construire le triangle demandé est donc : Décomposez le nombre donné en deux facteurs inégaux; construisez le triangle de sorte que l'hypothénuse réponde à la demi-somme des deux facteurs, et un des côtés de l'angle droit à leur demi-différence.

Ex. On demande $\sqrt{13}$.

$13 = 1 \times 13$; l'hypoténuse sera $= 7$; le côté de l'angle droit $= 6$. Ou bien $13 = 3 \times \frac{13}{3}$; l'hypoténuse sera $= \frac{11}{3}$; le côté de l'angle $\frac{2}{3}$, etc.

On demande $\sqrt{12}$.

$12 = 3 \times 4$; l'hypoténuse sera $\frac{7}{2}$, le côté $\frac{1}{2}$.

$12 = 2 \times 6$; hyp. $= 4$; côté 2 , etc. etc.

C.-G. C.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD.— La Société protectrice des animaux, qui n'avait pu se réunir l'année dernière à cause des événements, s'est assemblée, le 26 août dernier, au château de Rolle, sous la présidence de M. Kaupert. On y a entendu, outre le président, M. Eugène de Budé de Genève, M. Hoffet de Nyon, et distribué des récompenses consistant en médailles d'argent à plusieurs personnes. Nous citerons M. Flaxion, instituteur à Nyon, qui surveille les dénicheurs d'oiseaux; deux agents de police, pour leur zèle à empêcher les mauvais traitements d'animaux; à un autre citoyen pour les soins donnés aux chevaux de l'armée Bourbaki. Dans la discussion intéressante qui a eu lieu, on a raconté le trait d'une dame qui avait été insultée à Ouchy pour avoir voulu empêcher des cruautés. Le coupable fut arrêté et dut payer 60 fr. d'amende.

On cite des cas de mauvais traitements des animaux commis avec la connivence de certains employés du chemin de fer. On met 19 porcs dans un espace trop étroit pour 14. Un membre de l'assemblée déclare avoir fait condamner un ânier cruel à 9 fr. d'amende et aux frais.

L'Éducateur, c'est son devoir, doit donner son concours à l'œuvre protectrice des animaux qui est une œuvre éducative et l'a toujours prêté. Nous devons cependant faire observer que quelques zoophiles poussent la chose

un peu loin et se croient obligés de rabaisser l'homme pour relever d'autant plus les animaux et vont jusqu'à nous donner pour exemple lord Byron qui *préférerait la société de deux ours à celle des hommes*. L'humanité finit où la monomanie commence.

NEUCHÂTEL. — Après plusieurs discussions animées, le Grand Conseil a fini par adopter dans son ensemble le projet de loi relatif à l'instruction primaire par 64 voix contre 41. L'enseignement religieux est séparé de l'enseignement civil. Mais il est loisible aux commissions d'éducation de faire donner l'enseignement religieux aux heures et dans les locaux qui leur conviendront. Les instituteurs sont libres de donner cet enseignement ou non. La question des inspecteurs a été résolue affirmativement. Mais les inspecteurs ne seront point appelés à contrôler les examens de nomination dans les localités où il y a une place vacante. On évite ainsi les conflits qui n'auraient pas manqué de se produire. Les Inspecteurs seront ce qu'ils doivent être, les promoteurs des méthodes et les surveillants de l'enseignement. Il ne reste plus qu'à les bien choisir.

ZURICH. — Vingt-quatre dames et demoiselles suivent actuellement les cours de médecine à l'Université.

APPENZELL (Rhodes-Extérieures.) — Un certain nombre de jeunes garçons de ce canton, dont plusieurs de bonnes familles, avaient formé une bande de voleurs qui exploitaient les magasins. Une enquête a été ordonnée. *La Gazette d'Appenzell* se demande si la cause de ce triste phénomène ne se trouverait pas dans des lectures malsaines. Les causes sont ici plus importantes à rechercher que le fait en lui-même.

Nous ferons la même réflexion au sujet du jeune garçon et de la jeune fille qui ont été traduits devant la justice pour crime d'incendie, dans le canton de Neuchâtel. Nous n'avons pas entendu dire qu'on ait recherché les causes morales et psychologiques de ce fait qui en valait cependant bien la peine.

— Les écoles primaires de ce demi-canton de 60,000 habitants possèdent un capital de 1,364,770 fr., les écoles réales un capital 564,611 fr., les écoles d'ouvrages pour le sexe, un capital de 59,000 fr., en tout 1,988,859 fr. La

ALLEMAGNE. — L'assemblée générale ou Congrès des instituteurs se réunira à Hambourg, à la Pentecôte.

WURTEMBERG. — De 453 élèves des deux sexes qui fréquentent le Conservatoire de musique de Stuttgart, 38 appartiennent à la Suisse.

(*Schweizerische Schulzeitung*, de Frauenfeld.)

BAVIÈRE. — Décidément ce royaume est en progrès. Le gouvernement demande un crédit de 1,200,000 florins pour améliorer la position des instituteurs.

Le gouvernement prussien, en revanche, se contente de demander 875,000 florins pour les instituteurs pendant que, d'un autre côté, il en réclame huit millions pour élever le traitement des autres fonctionnaires.

Il est à noter que les traitements de ces fonctionnaires sont déjà plus élevés en Prusse qu'en Bavière. Or, dans ce dernier pays, le gouvernement ne sollicite cependant que 300,000 florins pour cet objet.

(*Schw. Schulzeitung*.)

SAXE. — Dans un village des environs de Chemnitz, en Silésie, un instituteur pourvu d'une énorme moustache, s'étant présenté au *surintendant des écoles*, ce dernier exigea le sacrifice de cet ornement qui lui paraissait anti pédagogique au premier chef. Nous regrettons fort de ne pas savoir le nom de ce brave surintendant. Nous nous serions fait un plaisir de lui envoyer un opuscule imprimé l'année dernière à Neuchâtel et intitulé : *De la barbe au point de vue chrétien*. Cet opuscule que nous prenions, avant de l'avoir lu, pour quelque mauvaise plaisanterie d'un esprit fort, se trouve être au contraire, le plaidoyer très chaleureux d'un chrétien biblique qui emprunte ses principaux arguments en faveur de la barbe aux Ecritures. L'opuscule en question était en vente chez nos libraires où il doit s'en trouver encore quelques exemplaires.

ETATS AUTRICHIENS. — A Olmütz, les élèves de l'Ecole normale ont célébré une fête en l'honneur de Pestalozzi le jour anniversaire de sa naissance. La lecture de sa biographie a ouvert la fête. Puis il y a eu des chants, des déclamations, des morceaux de musique. Les mêmes jeunes gens ont chanté une messe en musique, dans l'église des Dominicains, en l'honneur du célèbre poète Franz Grillparzer qui vient de s'éteindre. On aime à voir cet enthousiasme pour le bien et le beau chez les jeunes gens. Mais il faut avouer qu'il est plus rare qu'on ne le désirerait.

— La mémoire de Comenius, le précurseur de Pestalozzi pour l'enseignement populaire, a aussi été célébrée à Vienne, le 24 novembre. M. Dittes, directeur d'Ecole normale, a prononcé un discours où il a esquissé à grands traits la biographie du pédagogue morave qui a eu le malheur de vivre dans une époque trop orageuse (celle de la guerre de trente ans) pour pouvoir exercer l'action salutaire qu'un homme aussi remarquable n'eût pas manqué d'avoir dans un temps plus propice à l'éducation populaire.

PRUSSE. — *Berlin.* Le 16 novembre, la Société familière des instituteurs, la plus nombreuse des Sociétés d'instituteurs de cette capitale de l'Allemagne, a célébré l'anniversaire de la mort du célèbre pédagogue slave, Amos Comenius (Komensky) enlevé, il y a 200 ans, à la science éducative. L'éloge du grand éducateur a été prononcé par M. Petch. L'orateur a tracé un parallèle entre l'auteur de l'*Orbis pictus* et quelques autres grands hommes des 17^{me} et 18^{me} siècles. M. le recteur Seyffarth, l'éditeur des œuvres complètes de Pestalozzi, qui avait été invité à la fête, a fait ressortir les traits communs aux deux grands éducateurs suisse et morave, ces traits que les fameuses *Régulatives* de 1854 ont eu soin d'effacer.

Le Comité-Directeur rappelle *une dernière fois* que les rapports non encore envoyés sur les deux points mis à l'étude par le Comité central, doivent être *immédiatement* adressés à M. Verchère, professeur, à Genève, pour la question des droits et devoirs de l'institutrice, et à M. Guerne, instituteur, à Bienne, pour la question de la gymnastique.

Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.

Genève. — Imp. Taponnier et Studer.